

Plouzané, le 26/10/2023

Objet : Appel à projets 2024 de l'Institut Polaire - Lettre d'intention session Automne 2023

Cher.e.s collègues,

En 2023, l'Institut polaire a débuté un travail de refonte de son appel à projets annuel. Cette réflexion a conduit à la mise en place d'une expertise des nouvelles propositions soumises à l'Institut polaire selon un parcours en deux étapes. La première étape évalue les pré-propositions soumises sous forme de lettres d'intention, et cette expertise définit les équipes projet qui seront ensuite invitées pour la soumission d'une proposition détaillée. Deux périodes de soumission et d'évaluation des pré-propositions ont été définies, à l'automne et au printemps ; la soumission des propositions détaillées reste quant à elle annuelle (date limite de soumission à la mi-juillet).

La soumission d'une lettre d'intention concerne tous les nouveaux projets (sont entendus par nouveaux projets, tous les projets qui n'ont jamais été soutenus par l'Institut polaire et tous les projets ayant déjà été soumis et évalués mais n'ayant pas encore été soutenus) qui pourront être menés dans les deux hémisphères, dans les régions polaires arctiques, subarctiques, antarctiques et subantarctiques. Pour l'hémisphère sud, les projets pourront débuter à partir de la campagne d'été 2025/2026 ou de l'hivernage 2026 ; pour l'hémisphère nord, les projets pourront débuter en janvier 2025.

Pour tous les nouveaux projets, nous vous invitons à nous adresser une pré-demande selon le masque joint à ce courrier.

Important : la soumission d'une lettre d'intention permet une première évaluation scientifique et de la faisabilité opérationnelle des projets. Toutefois, l'Institut polaire ne dispose pas d'une visibilité des calendriers des navires, du nombre de rotations des navires, de la disponibilité en termes de places dans les stations (Concordia, Dumont d'Urville, Amsterdam, Kerguelen, Crozet), ni des budgets disponibles pour le soutien des projets en 2025 en Arctique, et pour la campagne d'été 2025-2026 et l'hivernage 2026 en région Antarctique et subantarctique. La soumission d'une lettre d'intention et l'invitation au dépôt d'une proposition complète ne peuvent constituer une preuve de validation définitive de la faisabilité du projet, qui interviendra au plus tard lors de la phase finale d'arbitrage des projets.

La date limite de soumission par email des lettres d'intention pour la session d'automne est fixée au 1^{er} décembre 2023 ; vos propositions sont à adresser à : david.renault@ipev.fr, valerie.hadoux@ipev.fr

Je vous remercie par avance et vous prie de croire, cher.e.s collègues, à l'expression de ma considération la meilleure.

David RENAULT

Structure de la lettre d'intention

1. Informations générales

Titre et acronyme prévisionnels du projet :

Porteur(s), fonction(s) et affiliation(s) :

Equipe projet :

NOM - Prénom	Organisme(s)	Statut ou Fonction	Champs thématiques (disciplines)	Implication (en%)

Lieu(x) de mise en œuvre du projet :

Concordia : Oui/Non

Dumont d'Urville : Oui/Non

Amsterdam : Oui/Non

Kerguelen : Oui/Non

Crozet : Oui/Non

L'Astrolabe : Oui/Non

Marion Dufresne II : Oui/Non

Durée du projet :

2. Informations scientifiques (2 pages maximum)

Résumé de l'étude envisagée :

Cette partie doit présenter succinctement le contexte scientifique dans lequel le projet se positionne. L'état des connaissances, et la nécessité de collecter de nouvelles informations et données dans le(s) domaine(s) dans le(s)quel(s) le projet se situe devront être présentés. La structure envisagée du projet (en work packages) les objectifs de recherche de chaque WP, les protocoles et les approches méthodologiques envisagées, devront également être renseignés.

Nombre d'expéditionnaires par campagne d'été / hivernage :

Pour chaque année, et pour chaque zone (Concordia, Dumont D'Urville, Saint-Paul-Amsterdam, Kerguelen, Crozet) ou navire (Astrolabe, Marion Dufresne II), et pour chaque année, précisez le nombre d'expéditionnaires souhaités et les durées prévisionnelles sur le terrain.

Années du projet	Nombre de missionnaires de l'équipe projet par lieux (prévisionnel)	Nombre de volontaire de service civique par lieux (prévisionnel)
Année 1	Exemple : 2 (Crozet) ; 1 (Kerguelen)	Exemple : 2 (Crozet) ; 1 (Kerguelen)
Année 2	Exemple : 3 (Dumont D'Urville) ; 1 (Kerguelen)	Exemple : 2 (Crozet) ; 1 (Kerguelen)
Année 3		
Année 4		

3. Financement

Soutien financier, technique, infrastructures, et humains demandé à l'Institut polaire :

Préciser ici le soutien financier (prévisionnel) demandé pour chaque année du projet, les besoins techniques (réseau, puissance électrique, ...), en infrastructures (labo, refuges, ...) et en soutien de la part du personnel de l'Institut.

Soutien financier déjà obtenu :

Préciser ici la manière dont les échantillons et analyses seront réalisés dans les laboratoires. Préciser si un soutien de l'ANR ou Européen a été obtenu pour le co-financement de ce projet.

4. Permis et autorisations

Préciser ici les permis (accès, prélèvements, manipulations d'espèces, plongée, etc.) dont vous aurez besoin pour votre projet

